



Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

MÉMOIRE 2004

Présenté au Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick

le 26 mars 2004

Fredericton, Nouveau-Brunswick

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.
236, rue St-George, bureau 314, Moncton, N.-B. E1C 1W1

www.cenb.com

téléphone : (506) 857-3143

sans frais : 1-800-561-4446

courriel : cenb@cenb.com

Incorporé en 1979, le CÉNB célèbre son **25^e** anniversaire en 2004.

MISSION

La mission du CÉNB est de contribuer au développement du Nouveau-Brunswick par la promotion de l'entrepreneurship francophone et des milieux d'affaires et par l'appui au développement économique.

VISION

La vision du CÉNB est d'être le porte-parole de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciement	4
INTRODUCTION	5
CONSTAT	6
Économie de la province.....	6
Climat de compétitivité.....	10
Budget provincial.....	13
CONCLUSION.....	14
AUTRES DOSSIERS DU CÉNB.....	15
ANNEXE A	16
Sondage sur les préoccupations des entrepreneurs francophones en 2004	

Le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** remercie le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick pour l'occasion qui lui est donnée de faire part de ses préoccupations et de ses idées sur les questions qui ont un impact important sur le développement économique de la province.

Le CÉNB profite de cette occasion afin de faire un constat de la situation économique au Nouveau-Brunswick et de communiquer aux élus et aux fonctionnaires les positions qu'il favorise en matière de développement économique. Ce mémoire touche les sujets qu'il juge parmi les plus importants pour l'amélioration continue de la performance économique de la province.

Le CÉNB fête cette année son 25^e anniversaire. En cette occasion et dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie, le CÉNB organise un sommet lors duquel un nombre inégalé de gens d'affaires francophones se réuniront pour faire le bilan de notre évolution sur le plan économique et pour tracer les perspectives d'avenir. Cet événement d'envergure qui aura lieu à Bathurst les 28 et 29 mai prochains, permettra également la mise en place d'un fonds d'avenir pour le CÉNB, lui permettant ainsi d'augmenter son autonomie et de faire valoir l'apport des membres à l'économie du Nouveau-Brunswick. Le CÉNB invite les représentants gouvernementaux à participer à ce grand événement.

Le CÉNB traite de nombreux dossiers qui ne sont pas discutés dans ce mémoire. Une liste de ces dossiers est incluse à la fin du mémoire.

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, le CÉNB a appuyé en grande partie les stratégies de développement économique et de croissance proposées par le gouvernement pour la province du Nouveau-Brunswick. Il a applaudi l'accent sur la diminution des impôts sur le revenu des entreprises au profit des programmes de subventions et de prêts, la mise en place de crédits pour la recherche et le développement et pour l'investissement dans les petites entreprises, l'élaboration d'un plan stratégique d'une durée de 10 ans pour la prospérité économique de la province, la création d'un Fonds pour l'innovation, et la réduction des formalités administratives. De l'autre côté, le CÉNB s'est montré en désaccord avec l'augmentation de certaines autres taxes et coûts à l'entreprise, avec la diminution des investissements dans l'infrastructure routière surtout en ce qui a trait aux routes du Nord de la province, avec la lenteur de mise en place de plusieurs initiatives, et avec certains moyens choisis jusqu'à présent pour relancer l'économie du Nord de la province.

Le gouvernement se retrouve maintenant en début d'un nouveau mandat et le CÉNB a jugé le moment propice pour faire un constat général de la situation économique de la province, des résultats de certaines stratégies gouvernementales jugées les plus importantes et des positions qu'il a lui-même adoptées au cours des dernières années face aux décisions gouvernementales.

CONSTAT

Économie de la province

Au début de chaque année depuis maintenant quatre ans, le CÉNB demande à ses membres de lui faire part de leurs plus grandes préoccupations comme entrepreneurs. Le CÉNB compile ensuite la liste des dix préoccupations les plus populaires.

En 2004, pour la troisième année de suite, la situation économique du Nord de la province, y compris l'exode des jeunes, la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée, les routes, le chômage, l'accès au gaz naturel et à l'Internet à haute vitesse, se retrouve parmi la liste des dix préoccupations les plus importantes chez les membres du CÉNB.

Le Nouveau-Brunswick enregistrait en janvier 2004, un taux de chômage de 10,4 %, comparativement au taux national de 7,4 %. Dans les différentes régions de la province sauf le Nord-Est, le taux variait entre 7,4 % à 9,4 %. Dans le Nord-Est, il se chiffrait à 17,3 %. Si nous calculions le taux de chômage de la province sans tenir compte du Nord-Est, nous arriverions à un taux provincial de 8,6 %, soit un taux bien plus près de la moyenne nationale. Sans les données du Nord-Est, le taux de chômage au Nouveau-Brunswick en janvier 2003 aurait été de 8,8 % (comparativement à un taux national de 7,4 %), pour l'année 2002 il aurait été de 8,9 % (taux national 7,7 %), en 2001 de 9,8 % (taux national 7,2 %) et en 2000 de 8,4 % (taux national 6,8 %).

En 2002, le taux d'emploi était de 61,4 % dans le Sud-Est, 59,7 % dans le Sud-Ouest, 60,2 % au Centre et 57,8 % dans le Nord-Ouest. Le Nord-Est pour sa part enregistrait un taux de 46,8 %. Depuis 1987, le Nord-Est de la province n'a jamais enregistré un taux d'emploi plus élevé que 47,2 % (en 2001). En effet, sauf pour l'année 2001, le taux d'emploi dans le Nord-Est a fluctué entre 40,4 % en 1992 et 46,8 % en 2002. Toutes les autres régions de la province, depuis 1987, ont habituellement maintenu un taux d'emploi supérieur à 54 %, sauf le Nord-Ouest qui dépasse tout de même ce chiffre depuis 1998.

Alors que la population de gens âgés de 15 ans et plus de même que la population active tendent à augmenter dans les autres régions de la province, elles stagnent dans le Nord-Est, une tendance qui va sans doute entraîner de problèmes économiques encore plus prononcés.

Pourtant, la province du Nouveau-Brunswick reflète présentement une image renouvelée sur la scène nationale et internationale. Son bilinguisme, sa nouvelle force économique dans la région du Grand Moncton et le fait d'avoir présenté un budget équilibré au cours des quatre dernières années ont servi à attirer l'attention de gens de l'extérieur et de modifier la perception que nous avons de la province. La situation économique du Nord-Est de la province demeure son problème le plus persistant et celui qui vraisemblablement retient le plus son développement. Le Premier ministre avait l'heure juste lorsqu'il a déclaré au début de son premier mandat que le Nouveau-Brunswick sera prospère lorsque toutes ses régions seront prospères. Divers gouvernements ont tenté d'une façon ou d'une autre de stimuler l'économie du Nord, sans résultats concrets. L'heure est arrivée, selon nous, de prendre les grands moyens. Cette région de la province étant majoritairement francophone, le CÉNB, qui y compte un nombre important de membres, s'y intéresse particulièrement. À la suite de consultations avec nos membres, nous offrons les suggestions qui suivent.

Pour la quatrième année de suite, la qualité du réseau routier de la province paraît à la liste des dix préoccupations principales des entrepreneurs francophones de la province.

Le CÉNB a œuvré avec la Coalition Nord pour un réseau routier à convaincre le gouvernement d'investir dans les routes 11 et 17, et il va continuer à suivre ce dossier de près. Nous appuierons les efforts de la province pour faire inclure ces routes dans le réseau national afin qu'elles bénéficient de l'aide fédérale. Nous appuierons aussi l'inclusion de la route 8 au réseau national si ceci est nécessaire pour l'acceptation des routes 11 et 17. Nous n'accepterons cependant pas que les sommes d'argent déjà allouées pour la 11 et la 17 soient partagées avec la 8, ni encore que les contributions fédérales éventuelles jusqu'à concurrence de 90 millions \$ soient partagées avec la 8.

Comme nous l'avons déjà souligné dans nos communications avec le gouvernement, la simple injection dans le Nord-Est d'une somme d'argent égale à 5 millions \$ par année pendant cinq ans, même si c'est de l'argent nouveau, ne peut pas être envisagée comme la solution des problèmes d'une région aux prises avec une situation économique aussi sérieux et d'aussi longue date. Il faut à tout prix que des investissements bien plus importants soient effectués dans le Nord.

Outre des investissements plus importants, nous proposons que certaines autres interventions gouvernementales bien ciblées pourraient aussi entraîner des résultats avantageux dans le Nord-Est. Le CÉNB désire toujours travailler avec le ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick sur l'organisation d'une ou de plusieurs journées de réflexion pour la création d'une politique sur la ruralité au Nouveau-Brunswick. Cette initiative doit à notre idée relever du gouvernement puisque la ruralité touche autant la communauté anglophone que la communauté francophone de la province.

Le secteur de la pêche est l'un des secteurs économiques les plus importants du Nord-Est et il vit des difficultés sérieuses depuis plusieurs années. Lorsque nous vivons année après année des situations de crise, des conflits sociaux, et des démonstrations allant jusqu'au vandalisme et à la violence, nous devons nous rendre à l'évidence que nous avons un sérieux problème. Il est temps, selon nous, de réexaminer enfin le modèle selon lequel fonctionne l'industrie de la pêche et de tenter de remédier aux maux. Nous sommes-nous demandés, par exemple, pourquoi nos crabiers ne peuvent pas trouver d'acheteurs pour leurs bateaux et permis au Nouveau-Brunswick alors que les acheteurs ne manquent pas à l'Île-du-Prince-Édouard ?

La pêche pour des raisons que nous comprenons mal est gérée de façon différente des autres secteurs des ressources naturelles du fait qu'on ne garantit pas aux usines de transformation un quota de ressources. La situation est différente chez l'industrie de la forêt, par exemple, où les investisseurs obtiennent des ententes à long terme leur attribuant une partie de leur approvisionnement. Nous ne pouvons s'attendre que les usines de transformation de fruits de mer investissent dans l'innovation et dans la production à valeur ajoutée ou même dans l'amélioration de la productivité par la

modernisation de leur équipement aussi longtemps qu'elles ne seront pas certaines d'obtenir un approvisionnement en ressources. Alors que l'innovation, la valeur ajoutée et la productivité sont déclarés comme les clés de la prospérité, les initiatives misant l'intégration de ces valeurs à l'intérieur d'un des secteurs les plus importants du Nord-Est sont absentes. Ajoutons à ceci la menace de disparition de certaines espèces importantes et il devient évident que des mesures immédiates s'imposent.

Les enjeux sont importants dans le secteur de la pêche et les conflits nombreux. S'opposent pêcheurs et propriétaires d'usines, pêcheurs hauturiers et pêcheurs côtiers, pêcheurs traditionnels et pêcheurs autochtones, crabiers et homardiens et, plus récemment, pêcheurs du Nouveau-Brunswick et autres pêcheurs des provinces Maritimes. Il est évident qu'un règlement des conflits ne sera atteint qu'avec la participation et le leadership de la province et nous demandons au gouvernement d'agir dans ce contexte. La collaboration d'un intervenant impartial du secteur économique comme le CÉNB pourrait aussi être utile et nous demeurons ouverts à la participation à ce genre d'exercice.

Une autre pièce importante de l'économie du Nord-Est est le Port de Belledune et le développement du secteur industriel. La région de Belledune dispose d'un Port de mer en eau profonde, ouvert 12 mois par année qui n'est pas exploité à sa pleine capacité. Situé à proximité d'un parc industriel et possédant de l'équipement moderne, le Port de Belledune peut vanter sa localisation géographique qui est idéale pour le transport vers l'Europe et pour accueillir les produits entrants au Canada de même que les produits destinés aux États de la Nouvelle-Angleterre. La région est, de plus, dotée d'une main-d'œuvre qualifiée hors pair dans les secteurs primaires et de la transformation.

Le CÉNB considère que le Port de Belledune pourrait contribuer à la création d'emplois permanents bien rémunérés pour la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick de la même façon que l'on fait pour les ports de Saint-Jean et d'Halifax pour leur région respective. Son infrastructure stratégique fait de Belledune la région idéale pour l'emplacement d'industries lourdes tout en misant sur l'industrie verte. Le CÉNB est intéressé à la question de la possibilité de l'hébergement d'une seconde centrale

thermique et se demande où le gouvernement est rendu dans sa planification de ce projet. D'un point de vue économique, le CÉNB appuierait la construction de cette centrale thermique à Belledune pour ses retombées régionales.

La connexion à haute vitesse pour toutes les régions de la province est un projet qui est appuyé par le CÉNB et ses membres, et nous félicitons le gouvernement d'y avoir participé en collaborant de près avec le gouvernement fédéral de même qu'en y apportant une contribution financière.

Climat de compétitivité

Pour la quatrième année de suite, les coûts d'exploitation figurent à la liste des dix préoccupations les plus importantes chez les membres du CÉNB. On s'inquiète des prix toujours élevés des assurances, de l'augmentation des impôts fonciers, des cotisations à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT), et des coûts d'exploitation en général.

Le CÉNB a appuyé au cours des dernières années les politiques visant la création d'un climat économique axé sur la compétitivité. La stratégie de réduction des impôts sur le revenu favorisée par le gouvernement a été appuyée et applaudie par le CÉNB, et nous reconnaissons que le Nouveau-Brunswick a maintenant l'une des structures d'impôt les plus intéressantes au Canada. Selon les estimés gouvernementaux, les entreprises de la province ont économisé 122 millions \$ depuis 1999 en terme d'impôts sur le revenu.

Par contre, la taxe sur l'essence a été augmentée en décembre 2001 et encore une fois en décembre 2002, chacune représentant environ 30 millions \$ par année. La procédure d'évaluation pour l'imposition foncière a été modifiée, augmentant de façon significative les montants payables pour plusieurs entreprises néo-brunswickoises. Les cotisations payables à la CSSIAT ont été augmentées et subiront d'autres augmentations cette année. Les coûts reliés à l'assurance ont augmenté de façon drastique, soit de 70 % au Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2003 selon Statistiques Canada. Ils ont diminué entre janvier 2003 et janvier 2004, mais seulement de 6,8 %. Ces augmentations ont souvent un impact plus important que les impôts sur le revenu puisque ce sont des taxes et des coûts

qui ne dépendent pas du revenu et, donc, qui doivent être payés, que l'entreprise voit ou non un profit. Nous nous demandons, devant ces faits, si les réductions d'impôt ont réellement eu pour effet d'améliorer la compétitivité des entreprises. Une vision plus globale de la réduction du fardeau fiscal des entreprises devrait être envisagée selon nos membres.

Pour la quatrième année de suite, l'obtention de financement figure à la liste des dix préoccupations les plus importantes chez les membres du CÉNB.

Le CÉNB avait appuyé lors de la création des ADEC, l'annonce que ces nouvelles Agences de développement économique communautaire favoriseraient une participation accrue des entrepreneurs dans leurs régions. Il avait été d'autant plus heureux d'apprendre que les administrations locales seraient en mesure de gérer, sans avoir à obtenir l'autorisation de Fredericton, des prêts allant jusqu'à 25 000 \$, le raisonnement étant que les régions seraient les mieux placées pour déterminer leurs propres besoins. Un montant de 3 millions \$ devait parvenir de la province à cet effet, mais à notre connaissance, n'a jamais été remis aux ADEC. Y a-t-il eu un revirement de cette décision ?

Le CÉNB perçoit présentement un manque au niveau de l'aide financière au démarrage pour les entreprises et appuierait un programme d'aide administré par un organisme indépendant composé d'un comité d'entrepreneurs, tel qu'il existe présentement en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement a annoncé lors de son discours sur l'État de la province, la création d'un fonds de démarrage. Le CÉNB voudrait obtenir plus de détails sur ce nouveau programme et savoir où il en est.

Le CÉNB a appuyé la création des nouveaux crédits d'impôts pour la recherche et le développement et pour encourager l'investissement dans les petites entreprises. Certains de nos membres nous ont cependant relaté qu'ils trouvent le processus compliqué. Nous nous demandons donc si ces nouveaux crédits ont été fréquemment utilisés par les entreprises depuis qu'ils sont en place ou s'il y a lieu de réviser le processus et de le simplifier.

Selon le Plan de prospérité de la province une réussite dans l'économie mondiale demande que nous soyons compétitifs à l'échelle mondiale, un but qui sera atteint au moyen de l'innovation, de l'amélioration de la productivité et d'une croissance accrue des exportations. Le Plan est maintenant en vigueur depuis 2002 et nos membres ont de la difficulté à percevoir de quelle façon ces objectifs ont été attaqués. Quelles mesures concrètes ont été mises en place afin d'encourager l'innovation, l'amélioration de la productivité et l'exportation ? Nous percevons, dans le Plan de prospérité de même que dans les plans de relance, des idées valables et des intentions bien ciblées. Les décisions par contre sont trop souvent précédées par de longues périodes d'études et de réflexions et suivies de délais d'application prolongés, et nos membres ont de la difficulté à percevoir les actions et les avantages ou les résultats qui en découlent. Il manque aussi les moyens de déterminer si les initiatives contribuent aux objectifs de façon mesurable et concrète.

Bien que nous comprenions que certains projets puissent être étendus sur plusieurs mois ou même plusieurs années pour des raisons financières, d'autres décisions qui n'entraînent pas de coûts additionnels pour la province pourraient parfois être prises plus rapidement. L'assurance en est un exemple. Les questions des taux et de l'accessibilité à l'assurance ont un impact important sur les entreprises et sur l'économie de la province depuis deux ans, mais le dossier reste encore à être réglé. De plus, on ne s'est attardé qu'à la question de l'assurance-automobile alors que l'assurance-feu et l'assurance-responsabilité sont aussi problématiques et risquent d'avoir encore plus de répercussions sur les entreprises.

Le CÉNB a des inquiétudes sérieuses face à l'instauration d'un système d'assurance publique. Deux préoccupations majeures sont les répercussions économiques de la fermeture de nombreuses entreprises du secteur de l'assurance et l'impact financier d'un projet de cette envergure sur le coffre de la province. À l'heure où nous regardons de plus en plus vers la privatisation et les possibilités de partenariats publics-privés, nous arrivons difficilement à réconcilier l'idée que la province prenne en main un service de cette importance. Le CÉNB voit le rôle du gouvernement dans ce dossier plutôt axé vers la réglementation. Puisque la province oblige le consommateur à se procurer une

assurance, elle doit voir à rendre le service accessible à la population au moyen de la réglementation de l'industrie.

Budget provincial

Le CÉNB a apprécié l'occasion qu'il a eu de participer, avec d'autres intervenants du secteur économique, à une rencontre pré-budgétaire avec le ministre des Finances. Comme nous l'avons précisé lors de la rencontre, le CÉNB appuie le gouvernement dans ses efforts de vouloir rendre un budget équilibré. Afin de contrer le problème de l'augmentation toujours grandissante des dépenses et possiblement aux fins de génération de revenus, le CÉNB appuie en principe le concept de la privatisation des services de même que celui des partenariats publics-privés. Le CÉNB serait ouvert à participer à des discussions avec le gouvernement sur cette question dans le but de décerner les services et secteurs les plus propices à la privatisation.

CONCLUSION

Cette rencontre marque la troisième fois que le CÉNB rencontre le Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick et lui présente un mémoire décrivant les préoccupations et intérêts de la communauté d'affaires francophone en matière de développement économique.

Nous considérons la communication entre les intervenants comme notre association et les représentants gouvernementaux d'une importance cruciale et désirons remercier le gouvernement pour la collaboration que nous avons eue au cours de la dernière année avec divers ministères.

AUTRES DOSSIERS DU CÉNB

Le CÉNB suit de façon courante plusieurs autres dossiers à caractère économique qui touchent la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick. En voici un échantillon :

- la pénurie de main-d'œuvre
- les formalités administratives
- le gaz naturel
- l'énergie
- les barrières au commerce interprovincial
- le service aérien
- la formation et l'accès aux études post-secondaires
- la jeunesse et l'entrepreneurship
- l'immigration francophone
- le transport routier
- le tourisme
- la forêt
- l'agriculture
- l'aquaculture
- le commerce international
- la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT)

Partenariats et collaborations

- Ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi
- Ministère de l'Éducation
- Ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports
- Énergie Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture
- Développement des ressources humaines du Canada (Agriculture Canada) - Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
- CARDE
- Coalition du Nord pour un réseau routier
- FuturAllia
- Industrie Canada
- APÉCA
- Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne (CIPA) inc.
- Université de Moncton, Éducation permanente
- Groupe de Formation Nouveau-Brunswick
- Centre de commercialisation internationale (Université de Moncton)
- Bureau du Québec dans les provinces atlantiques
- Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick



CONSEIL ÉCONOMIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Sondage du CÉNB Le CÉNB présente son « Top Ten » pour l'année 2004

MONCTON (N.-B.), le 2 mars 2004– Pour la quatrième année consécutive, le **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)** présente son « Top Ten », soit la liste des dix préoccupations principales des entrepreneurs francophones de la province pour la nouvelle année, telles que déterminées par sondage. L'an dernier, l'augmentation des coûts d'exploitation était la préoccupation numéro un des entrepreneurs, alors que le développement économique du Nord occupait le deuxième rang et que le climat économique mondial prenait le troisième. Cette année, le taux d'échange du huard comparativement au dollar américain inquiète le plus les entrepreneurs. Au deuxième rang, on retrouve la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. L'augmentation des coûts d'exploitation, y compris le coût des assurances, occupe le troisième rang.

En ordre décroissant, les préoccupations principales des entrepreneurs sont les suivantes :

- 1- **La hausse de la valeur du huard** (*nouvelle préoccupation*): Les entreprises se rendent compte qu'elles ne sont pas toujours équipées pour la concurrence sans l'avantage d'une devise à plus faible valeur.
- 2- **L'accès à une main-d'œuvre qualifiée** (*l'an dernier au 4ième rang*): Cette préoccupation n'a jamais figuré plus bas qu'au quatrième rang dans le Top Ten du CÉNB. Les entreprises cherchent à trouver et à attirer une main-d'œuvre qualifiée et leurs dirigeants s'inquiètent de l'exode des jeunes dans certaines régions.

- 3- **L'augmentation des coûts d'exploitation (1)** : En tout premier lieu, on s'inquiète des prix toujours élevés des assurances, mais aussi de l'augmentation des impôts fonciers, des cotisations à la CSSIAT, et des coûts d'exploitation en général.
- 4- **Les routes et le transport en général (2)** : Surtout dans le Nord de la province, on veut voir les améliorations aux routes 11 et 17 et le dédoublement de la transcanadienne.
- 5- **L'accès au financement (6)** : Le financement continue d'être une préoccupation, surtout chez les entreprises en régions rurales.
- 6- **La concurrence avec les produits importés (nouvelle préoccupation)** : Les produits importés du Mexique, du Brésil, de Taiwan, qui se vendent à prix moins élevés, de même que l'arrivée des magasins de grande taille dans les régions rurales inquiètent les entrepreneurs qui ne se sentent pas armés pour leur faire face.
- 7- **Les nouveaux règlements à la frontière américaine (5)** : Les nouveaux règlements pour l'entrée de produits de consommation aux États-Unis compliquent le processus causant un ralentissement à la frontière et une augmentation des coûts pour les entreprises exportatrices. Les entreprises sont aussi concernées par le conflit du bois d'œuvre.
- 8- **L'exploration de nouveaux marchés (8)** : Les barrières grandissantes à l'exportation aux États-Unis, de même que l'augmentation de la concurrence due à la mondialisation font en sorte que les entrepreneurs sont à la recherche de nouveaux marchés et de nouveaux clients.
- 9- **Le développement économique du Nord (2)** : On est le plus préoccupé par la situation économique, l'exode des jeunes et des gens qualifiés, la qualité du réseau routier, de même que l'accès à un réseau Internet à large bande;
- 10- **L'économie en général (3)** : On souhaite une amélioration générale de l'économie à la suite de la crise du SRAS, de la maladie de la vache folle, du conflit du bois d'œuvre, et de la guerre de l'Irak.

Le gouvernement (*7ième rang*), Énergie Nouveau-Brunswick (*9*) et la Recherche et le Développement (*10*) qui figuraient à la liste l'année dernière ne s'y retrouvent pas cette année.

Le CÉNB a l'intention de tenir compte des résultats de ce sondage dans ses prises de position et dans la planification de ses programmes et projets pour l'année en cours.

La mission du **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.** est de contribuer au développement du Nouveau-Brunswick, par la promotion de l'entrepreneurship francophone et des milieux d'affaires.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Anne Hébert
au (506) 857-3143 ou composer le numéro sans frais 1-800-561-4446.